



Envoyé en préfecture le 28/03/2024

Reçu en préfecture le 28/03/2024

Publié le

ID : 056-215601626-20240325-DB20240329-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Convocation du
Mardi 19 mars 2024

Séance Publique du
Lundi 25 mars 2024

**SUBVENTION DE PROJET 2024 – AMICALE LAÏQUE DE PLOEMEUR – SECTION ATELIER DE CREATION
NUMERIQUE (ACN)**

Etaient présents :

Ronan LOAS, Armelle GEGOUSSE, Jean-Guillaume GOURLAIN, Patricia QUERO-RUEN, Christian PERRIEN, Pascaline ALNO, Claude ORVOINE, Claudie LE BIHAN, Cédric ORVOËN, Hélène BOLEIS, Georges CORNEC, Marie-Christine LE NORMAND, Patrick GOUELLO, Liliane MARTEVILLE, Christian LAURENT, Martine LIEDOT, Pascal GUERIF, Jean-Luc SCIEUX, Isabelle GUSMINI, Anne-Valérie RODRIGUES, Christine BARETTE, Ludovic JEGO, Marianne POULAIN, Mathieu GAUTHIER-LE PRIOL, Laëtitia LAFFONT, Ludovic ILLIEN, Emmanuelle TROCADERO, Marie-Hélène HUCHET, Michel LE MESTRALLAN, Annie VERDES, Loïc TONNERRE.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Brigitte LE LIBOUX à Jean-Guillaume GOURLAIN, Antoine GOYER à Armelle GEGOUSSE.

Secrétaire de séance : Ludovic JEGO.

Présents	: 31
Pouvoirs	: 02
Absent	: 00

n°29

SUBVENTION DE PROJET 2024 – AMICALE LAÏQUE DE PLOEMEUR – SECTION ATELIER DE CREATION NUMERIQUE (ACN)

Rapporteur : Jean-Luc SCIEUX

La France accueille cette année les Jeux Olympiques d'été 2024. La candidature a été portée par la ville de Paris, mais c'est tout le pays qui les recevra. Ces jeux participeront à mettre plus de sport dans notre quotidien.

Ploemeur a fait le choix de la labellisation « Terre de jeux » afin d'être acteur de cet événement.

Les Jeux olympiques d'été constituent pour Ploemeur un enjeu majeur ; faire de ce rendez-vous national une vraie fête locale. Des crédits ont été fléchés dans le cadre du projet communal afin d'accompagner les acteurs du monde associatif mettant en place des animations intégrant une dimension olympique.

La section « Atelier de Création Numérique – ACN » de l'amicale laïque de Ploemeur (ALP) propose de mettre en avant les Jeux Olympiques lors d'un marathon photo qui aura lieu le samedi 1^{er} juin 2024 sur la commune de Ploemeur.

Un Marathon Photo est un concours qui consiste à réaliser des photos sur un thème imposé, seul ou en équipe. Pour cette édition, les organisateurs ont retenu la thématique du sport dont le sujet ne sera révélé que le jour J de l'évènementiel du Marathon Photo

La ville souhaite soutenir ce projet en attribuant à cette association une subvention d'un montant de 1 200 € (mille deux cents euros)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis de la commission « Sport, jeunesse, culture, citoyenneté, éducation, enfance, culture bretonne, vie associative et citoyenneté » du 12 mars 2024 ;

Vu l'avis de la commission « Finance, ressources humaines, agglomération » du 14 mars 2024 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- **VALIDE** la proposition de subvention ;
- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à procéder à son versement.

Délibération adoptée à l'UNANIMITE

Le registre dûment signé.
Pour extrait certifié conforme



Ronan LOAS,
Maire